

LES TILLEULS DE SULLY EN BOURGOGNE – FRANCHE COMTE, L'exemple de Chaignay

Au cours du XVI^{ème} siècle et ses interminables guerres de religion, les propriétaires fonciers (seigneurs ou roturiers), jouent un rôle essentiel dans la remise rapide en culture des terroirs. Olivier de Serres, gentilhomme paysan, dans son traité d'agronomie encourage le retour dans leurs domaines ruraux des nobles batailleurs et dit à leur sujet « *de leurs épées ils forgeront des socs et de leurs lances des faucilles* ».

Maximilien de Béthune, Baron de Rosny, Duc de Sully, 1559-1642



Sully, surintendant des finances sous Henri IV, avait ordonné qu'on plantât un arbre dans tous les villages de France. Conseiller le plus influent et le plus proche du roi, il est l'auteur d'une formule restée célèbre : « *Labourage et paturage sont les deux mamelles de la France* ».

Né et élevé à la campagne, surintendant en 1598 Maximilien de Béthune, Baron de Rosny, puis marquis de Rosny en 1601, fut nommé à 46 ans duc de Sully et pair de France en 1606, puis Maréchal de France en 1634.

Point d'ombre dans ce portrait mirifique où il est représenté le plus souvent comme très populaire, il est en fait imbu de sa noblesse, méprise la bourgeoisie et dédaigne le peuple. Rien que cela !

Huguenot en son château de Sully dans le Loiret, il a poussé Henri IV à se convertir, mais le refuse pour lui-même, acquérant ainsi auprès des protestants une renommée d'héroïsme.

Sûr de lui quant au relèvement du pays par son agriculture, profondément blessé, meurtri, par tant d'années de guerres et de misères, il augmente très sensiblement les surfaces cultivées, assèche les marais, s'enquiert de la bonne exploitation des forêts, développe de nouvelles productions, comme le mûrier pour le ver à soie. Il concourt à la réalisation du vœu d'Henri IV :

« *Je veux qu'il n'y ait si pauvre paysan en mon royaume, qu'il n'ait tous les dimanches, sa poule au pot* »

Grand voyer de France (*responsable de la voirie : routes et chemins*), il accorde des subventions agricoles à toutes les communes de France pour planter à partir de 1600, des tilleuls et ormes. Henri IV voulait ainsi arrêter la sur-exploitation des forêts du royaume par les paysans et donner une fonction supplémentaire à ces arbres de majesté :

Arbre de justice : lecture des sentences, collecte des impôts

- Arbre de justice : lecture de sentences, collecte des impôts
- Arbre de rassemblement : lecture des décisions du roi, des seigneurs
- Arbre de réjouissances festives et communautaires
- Arbre de fêtes religieuses : « les rogations », fête-Dieu en Mai, processions

Bernard BARBICHE et Segolène de DAINVILLE, biographes de Sully nous disent cependant que ce n'est pas Sully qui le premier a prescrit ces plantations.
Ce serait en fait une mesure prise par Henri II, fort impopulaire, non pas pour faire de l'ombre, mais pour « *fournir des matériaux pour la fabrication d'affûts de canons* ».

Sous la Révolution, tout change, ou presque, comme le nom des villages.
Deux exemples : Villecomte en Côte d'or, devient belle source, Tilchatel : Mont sur Tille

Les tilleuls des villageois deviennent « Arbres de liberté ». On fête sous leurs ombrages les fêtes du calendrier républicain de 1792.

Ces arbres ont ainsi survécu aux vicissitudes du climat et de l'histoire, ils font même partie de notre première cartographie et des plans d'alignement, comme des repères intangibles.

LES TILLEULS DE CHAIGNAY

De quatre à l'origine, il n'en reste qu'un.

L'exemple du tilleul situé à l'Ouest de l'Eglise de Chaignay, Eglise romane aujourd'hui rebâtie sur un style néo-gothique.



Archives Départementales de 1840 – Commune de Chaignay

(La zone en rose est frappée d'alignement pour élargir l'entrée de la rue du Chêne)

Situé près de l'Eglise, dans la rue du chêne, il dut être abattu. En effet, des travaux de terrassement destinés à abaisser l'entrée dans cette rue, nécessitaient sa destruction. Sa taille était impressionnante : quatre hommes les bras étendus pouvaient à peine l'embrasser

Pour le second, le 23 Février 1818, un ouragan provoqua des dégâts irréremédiables sur celui situé au Sud du village sur le chemin de Chaugéy.

Un troisième au lieu-dit "la Croix Blanche", un peu plus haut sur la route de Saussy, a été abattu en 2016, hâtivement peut-être, à la suite de dégâts de foudre.

Ce dernier avait par ailleurs connu le 6 Juillet 2001, les affres d'un violent coup de vent qui avait mis à terre une partie importante de sa ramure ; mais sans que le calvaire qui est couvert par ses ombrages ne connaisse autre chose qu'une grande frayeur.

Donc, un seul subsiste encore, le quatrième : celui situé au lieu-dit "La maladière", près d'une ancienne mare, aujourd'hui place publique Selon les archives municipales de 1818 et celles d'Armand ROUGET (1877-1941), historien local, ces quatre tilleuls, des Rosny, ont été plantés sous Henri IV (Roi de France de 1589 à 1610). Ils auraient donc plus de quatre siècles.

Aujourd'hui, ceci est contesté, il ne s'agirait que « *d'une légende, un mythe* », malgré les documents présentés. . . Faudra t-il un jour avoir recours à la science pour authentifier véritablement l'année de plantation du dernier survivant . . . Peut-être. La datation au Carbone 14 (adaptée aux bois morts) ou la dendrochronologie (adaptée aux bois sur pied et vivants *) permettraient d'avancer et de donner des certitudes.

Comment admettre en effet que cet arbre ne serait âgé que de 220 ans, du haut de ses 33 mètres et de ses 3m60 de circonférence. Il ne serait donc qu'un arbre de la Liberté . . Les archives de 1818, parfaitement consultables aujourd'hui, qu'en fait-on alors ?

Le plan ci-dessus, établi en 1840, atteste de son existence à cette époque.



En 2017, le tilleul de la Maladière a été sélectionné pour faire partie des finalistes dans le cadre du concours « L'Arbre de l'année 2017 », organisé par Terre Sauvage et l'ONF. Il est aujourd'hui inscrit comme tel.

Ce label est décerné depuis 2000 par l'association A.R.B.R.E.S (*Arbres Remarquables Bilan Recherche Etudes et Sauvegardes*) qui en dénombre environ 500 au niveau national, toutes espèces confondues.

Les Communes sélectionnées s'engagent à entretenir, sauvegarder et mettre en valeur l'arbre distingué, considéré comme « *patrimoine naturel et culturel* ».

Et si un tilleul était un lieu de rendez-vous ?

Une grande voie gallo-romaine (n°28 d'Arc en Barrois à Mirebeau via Beneuvre, passait par Chaignay où une bifurcation importante existait (et existe toujours) au lieu-dit « le potey », encore appelé « la croix blanche » en raison du calvaire et du tilleul implantés à cet endroit.

Une branche se dirige plein-Est sur Mirebeau en traversant le village de Chaignay, puis Gemeaux (où elle coupe la « *via agrippa* Chalon-Langres), puis Flacey, Beire le chatel, Mirebeau et rejoint la voie n°13 allant à Pontailler, l'antique *Admagetobriga*.

Une seconde branche part au Sud-Est en passant à l'Ouest de Chaignay, pour se diriger vers Epagny, Savigny le sec puis Dijon. Ce chemin s'appelait « le chemin des romains » ou « le grand chemin de Dijon ».

Le réseau de chemins ruraux actuels a conservé ces deux itinéraires

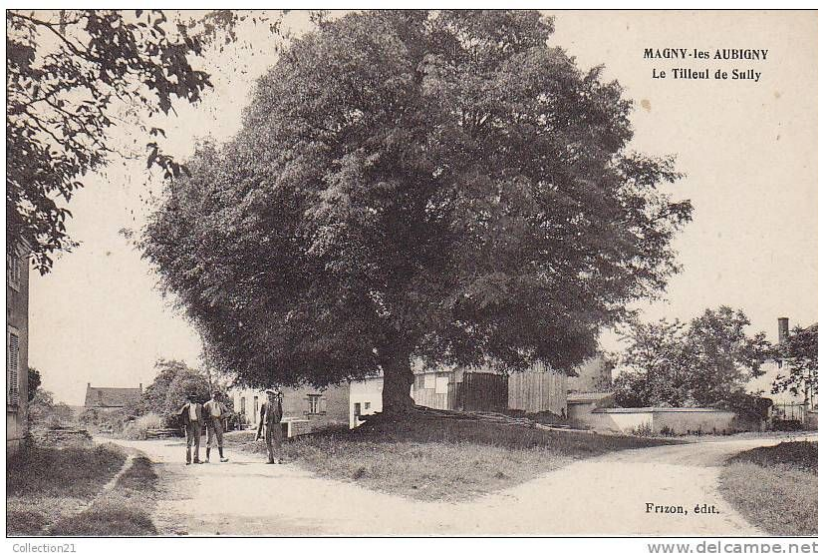
Dans le reste de la Bourgogne – Franche Comté . . .

Sur les 500 arbres recensés en France, toutes espèces confondues, les tilleuls occupent une bonne place, largement représentée en Bourgogne.

En voici la liste non exhaustive :

En Côte d'or :

- Collonges les Bévry. 30 m de haut, circonférence de 4m80 et âgé de 4 siècles. Sous sa frondaison se trouve la balance publique pour les petits fruits.
- Veilly (près de Bligny sur Ouche - 21). Le tronc est creux et on peut y entrer
- Magny les Aubigny -21- près de St Jean de Losne. Tilleul à petites feuilles d'une hauteur de 153 et d'une circonférence de 4m70. Age estimé à 420 ans. Endommagé en 2009 et 2010, il est aujourd'hui haubanné.
- Planay -21: Dans le Chatillonnais, creux et endommagé en 2013



Dans le Jura :

- Chevigny (près d'Auxonne 21)
- Bracon. (Entre Poligny et Mouchard). Tilleul de la grange Sauvaget, planté en 1477 pour célébrer le mariage de Marie de Bourgogne, fille du Téméraire avec Maximilien de Habsbourg (Autriche).

Dimensions : 25m de haut, 13 m 20 de circonférence à 1m30 et 4m90 de diamètre



Le tilleul de Bracon

Dans la Nièvre : Dornecy (près de Vézelay 89)

Dans l'Yonne :

- Blannay
- La Postolle : creux, planté pour commémorer l'Edit de Nantes en 1598
- Plessis du Mée Perceneige
- Sougères en puisaye, planté en 1598 (hameau de Pesselières)

Dans le Territoire de Belfort :

- Fontaine : le tilleul de Turenne. Circonférence : 8 m, hauteur 20 m. Sans doute le plus vieux dans la région : 700 ans
- Grandvillars



Ce serait le plus vieux tilleul de France : Fontaine (Terr.de Belfort)



Maréchal de France en 1643 et maréchal général des camps et armées du roi en 1660, il fut l'un des meilleurs généraux de Louis XIII puis de Louis XIV

Jean-Marc DAURELLE

Sources :

C.-X. Girault 1811 p.3-36

H.Chazelle de, 1942

J.Simonnet, Voies romaines de Côte d'or 1872 p. XXXVIII-XXXIX

SHTI Ratel n°6 2008

* : dendrochronologie. (A.E Douglass - Université d'Arizona)

Léonard de Vinci connaissait déjà le principe des cernes annuels d'un arbre, tous différents selon les conditions climatiques (pluviométrie, température). Aujourd'hui, en les comparant avec les relevés météorologiques connus localement, on parvient à déterminer des séquences de croissance et de pause du sujet, donc au final son année de naissance.

Cette méthode est la plus sûre aujourd'hui pour dater précisément un arbre ou même des plantes herbacées vivaces, à l'année près.